

Formations en géographie et aménagement

EXPÉRIMENTER

LA COMPLEXITÉ DES TERRITOIRES

par *Céline Broggio* *

Dans l'expression « développement durable », (DD) on ne trouve pas le mot protection, ni le mot environnement, mais d'abord le mot développement, avec l'idée que ce développement s'inscrit dans la durée et que nos ressources, notre espace, constituent un capital que l'on ne doit pas gaspiller. On doit produire une valeur ajoutée sans détruire le capital. Le DD se propose comme une alternative à un modèle de croissance. Il ne s'agit donc pas simplement d'ajouter une préoccupation d'environnement à la croissance, mais d'envisager un mode de développement fondé sur des interactions mieux maîtrisées entre les systèmes économiques, écologiques et sociaux.

L'espace géographique, cadre du développement

Tout modèle de développement s'inscrit dans un rapport donné et durable à l'espace. L'espace n'est pas le simple support d'une trajectoire de développement ; il en est aussi une composante essentielle. En ce sens, on peut dire que tout modèle de développement est « consommateur » – selon les cas gaspilleur ou économe – d'espace. Le territoire est également un vecteur du lien social et définit les espaces de la solidarité. En ce sens, une réflexion sur le DD ne peut faire l'économie d'une réflexion géographique sur l'aménagement, soucieuse de la singularité des territoires, fondement de choix de développement de plus en plus « territorialisés ». En effet, c'est à l'interface entre formation sociale, milieu naturel et formes de mise en valeur des ressources que se noue le processus de développement d'un espace et que se construit un système territorial.

L'aménagement du territoire traite donc de l'organisation des faits économiques et sociaux dans l'espace. Il s'intéresse à la manière dont les hommes et leurs activités « consomment » l'espace pour leur développement, aux incohérences, voire aux conflits, qui peuvent résulter de l'addition d'un ensemble de logiques particulières d'utilisation. Ce faisant, il vise à orienter l'action publique dans le sens de ce que l'on appelle « l'intérêt général ». Ni exclusivement scientifique, ni exclusivement technique, bien que laissant une large part à la mission d'expertise, la démarche d'aménager suppose la compréhension des logiques d'activités et d'acteurs qui président à la demande et à l'utilisation de l'espace. Le rôle de l'action publique est alors de favoriser l'émergence d'un compromis visant à satisfaire et à rendre compatibles ces différentes demandes d'espace.

* Université
Jean-Moulin (Lyon 3)

Gestion durable et approche multidisciplinaire

LE CAS DU BASSIN DE LA DRÔME

Le bassin versant de la rivière Drôme, affluent du Rhône à l'aval de Valence, a été identifié de par ses qualités internes, naturelles ou liées à l'homme, mais également du fait de l'importance des recherches qui ont été déjà effectuées, comme un site de la Zone Atelier Bassin du Rhône. Programme CNRS, visant à favoriser les réponses transdisciplinaires à des questions relatives à la gestion des hydrosystèmes, il permet d'établir des groupes de travail associant les Sciences de l'Homme et de la Société aux Sciences dites « dures » comme les Sciences de la Vie. Il favorise également les relations avec les acteurs locaux (gestionnaires, riverains...).

C'est donc autour d'un projet commun que le « site Drôme » s'est construit il y a bientôt deux ans : la connaissance ancienne et future du bassin de la Drôme (dynamique naturelle, modalités de gestion, perception par les populations).

Ce projet rassemble les communautés de communes du bassin, elles-mêmes associées dans le cadre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (1er SAGE expérimental à avoir été validé en 1997), une communauté scientifique représentant près d'une vingtaine de laboratoires de recherches, mais également une communauté de formation constituée des trois grandes Universités lyonnaises, ce qui permet à leurs étudiants de trouver un terrain d'application aux apprentissages théoriques (en Maîtrise et DEA, mais également en thèse).

De nombreuses institutions d'enseignement et de recherches sont rassemblées dans le cadre du site atelier Drôme. Lyonnaises tout d'abord avec les Universités Lyon 2 - Lyon 3 (DEA Interface Nature - Société et le Laboratoire UMR5600 « Environnement, Ville, Société » du CNRS), l'Université Lyon 1 (DEA

Analyse et modélisation des systèmes biologiques et Laboratoire UMR 5023 - Écologie des Hydrosystèmes Fluviaux) et l'Université Lyon 3 (DEA Droit de l'environnement et l'Institut du Droit de l'Environnement).

Mais d'autres institutions sont également associées comme par exemple : l'ENGREF de Paris (Gestion des Territoires Environnement - Prospective), le CEMAGREF de Grenoble (Erosion torrentielle), le CEMAGREF d'Aix en Provence (Hydrobiologie), le CEMAGREF de Montpellier (Irrigation) ou encore CRA de Valbonne et Valence, l'Université Laval Québec, le CNRS-Maison Archéologie Nanterre, pour les recherches archéologiques.

Un exemple de formation fondée sur le concept de gestion durable est le DEA Interface Nature - Société des Universités Lyon 2 - Lyon 3 (départements de Géographie). Il s'agit principalement de s'interroger sur la diversité spatio-temporelle des interfaces, en intégrant diverses échelles, des phénomènes locaux, et brefs, aux phénomènes globaux, et à long terme, depuis les paléo-environnements quaternaires jusqu'aux ruptures d'équilibre historiques et actuelles, des risques et impacts naturels aux déstabilisations anthropiques potentielles.

La formation souhaite montrer l'interdépendance des actions humaines et des contraintes de l'environnement. L'analyse des potentialités et des contraintes physiques et biologiques du milieu et du climat est donc considérée aussi dans une approche sociale et économique, à l'intérieur de cadres territoriaux.

Norbert Landon

*Maître de Conférences
Université Lyon 2*



L'intérêt général... Cette notion complexe, fondement de la politique d'aménagement du territoire depuis son origine, mais toujours sujette à interprétation, pourrait sans doute correspondre à ce que nous dénommons aujourd'hui, communément, le DD. Longtemps gaspilleur d'espace (surtout dans les pays les plus « neufs »), le développement s'oriente désormais de plus en plus vers des démarches plus économes, plus « gestionnaires » de l'espace, et des pratiques sociales plus respectueuses des hommes et des milieux. La démultiplication des échelles de réflexion et des niveaux d'intervention (local, régional, national, européen, mondial...) rend parallèlement de plus en plus complexe, variable, et parfois opaque, la représentation de l'intérêt général, expliquant en partie le glissement sémantique de la notion d'aménagement du territoire, ayant pour référent le territoire national, à celle de développement territorial, qui s'inscrit dans les recompositions territoriales récentes en « régions » et « pays ».

Plus généralement, au plan international, on peut s'interroger sur le fait que la croissance de la population mondiale ne pourra pas se localiser et se concentrer toujours davantage dans les plaines, le long des littoraux et le long des fleuves, comme c'est le cas aujourd'hui. Cela pourrait rendre de plus en plus nécessaire l'acquisition de références en ce qui concerne le maintien de populations dans des milieux difficiles. Il y a là aussi des pistes à explorer pour un DD de la planète sur le long terme.

Une pédagogie du concret

Pour promouvoir l'approche de la durabilité à travers les formations en aménagement et développement territorial – si l'on s'appuie notamment sur les pratiques en cours à l'Université Jean-Moulin (Lyon 3) (1) – les orientations suivantes ont pu être encouragées :

- éviter d'isoler une formation spécifique au DD, parmi d'autres formations, mais chercher à transmettre et faire acquérir des clés d'interprétation de la durabilité dans chacun des domaines, très variés, de spécialisation en aménagement du territoire et développement territorial ;
- décliner le DD à travers des thématiques précises (politique des collectivités, transports, qualité alimentaire, gestion des risques, urbanisme commercial, localisations d'activités et de services, gestion des milieux...) et des cas d'études concrets ;
- encourager une pédagogie par projet exerçant les étudiants à la prise en compte des stratégies (parfois contradictoires) des acteurs et à une démarche d'identification d'objectifs à atteindre et de résolution de problèmes ;
- s'appuyer sur des partenariats avec entreprises, collectivités territoriales, organismes professionnels, associations et organisations non gouvernementales, afin de rendre perceptible la complexité des démarches de DD croisant des principes direc-

(1) C'est-à-dire, pour le domaine de l'aménagement, un ensemble de formations professionnalisantes, de niveau bac+3 à bac+5. Certaines sont plus généralistes (DESS «Aménagement et politiques des collectivités territoriales»), d'autres plus ciblées (DESS «Gestion des risques et collectivités», DESS «Productions de terroirs, Labels de Pays, Alimentation de qualité» et Licence professionnelle «Ecomarketing des produits biologiques, écologiques et fermiers».

DANS LA DYNAMIQUE DES PRODUCTIONS ALIMENTAIRES DE QUALITÉ

La loi d'orientation agricole de juillet 1999 (1) précise que « la politique agricole prend en compte les fonctions économiques, environnementales et sociales de l'agriculture et participe à l'aménagement du territoire, en vue d'un développement durable ». Une des contributions de l'enseignement supérieur agricole et agro-alimentaire aux dynamiques de DD peut être de former les futurs acteurs de ce développement au rôle des Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIOO).

Si le statut des SIOO (2) et leur histoire les positionnent sur un ancrage territorial (AOC, montagne), environnemental (agriculture biologique) ou qualité (Certification de conformité produit, Label Rouge), ces cinq signes doivent participer (toujours selon la loi de 1999) au « renforcement de l'organisation économique des marchés, des producteurs et des filières, dans le souci d'une répartition équitable de la valorisation des produits alimentaires entre agriculteurs, transformateurs et entreprises de commercialisation ».

Pour cela, l'obtention d'un SIOO doit d'abord s'insérer dans une véritable stratégie collective, négociée et arbitrée par les acteurs eux-mêmes face, d'une part, au segment du marché qu'ils visent et, d'autre part, aux règles de concurrence qui s'imposent à eux. La stratégie définie nécessite un processus long et complexe de négociation de la qualité, dont les effets économiques ne s'expriment qu'à moyen terme et dans lequel toutes les parties prenantes (agriculteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs) ont un rôle déterminant. Il s'agit bien d'une construction collective de la valeur ajoutée reposant sur l'analyse et la compréhension des intérêts en présence et sur l'accord économique explicitement visé collectivement (valeur ajoutée attendue) (3).

Par ailleurs, si la politique des SIOO est riche de ses résultats, d'inévitables évolutions doivent se faire jour. En effet, les attentes des consommateurs-citoyens portent tout autant sur la qualité des produits que sur les modes de production-process et leur impact durable sur l'environnement. Les SIOO doivent aujourd'hui intégrer davantage ces attentes sociétales dans la construction de leurs référentiels et donc dans l'articulation des stratégies qu'ils sous-tendent (environnement, recyclage des boues d'épuration, OGM, bien-être animal, commerce équitable...).

À titre d'illustration, les promoteurs (4) d'une CCP en filière porcine de montagne ont toujours eu le souci d'intégrer dans la dynamique de ce projet et dans son référentiel les trois dimensions du DD. Ils ont également innové en créant une plate-forme collective de vente (5).

Former dans la même école une partie des futurs acteurs des SIOO (conseillers agricoles, cadres des industries agro-alimentaires ou de la distribution), dans une logique de DD, implique cette ouverture sur l'ensemble des maillons des filières, sur des champs disciplinaires variés (techniques, managériaux et économiques), afin qu'ils se forment des convictions profondes au service des enjeux évoqués ci-dessus.

**Christine Monticelli, Marie Fauvet
et Olivier Beucherie (ISARA Lyon)**

(1) Loi n° 99-574.

(2) Signes auxquels il faut ajouter, au niveau communautaire, les Appellations d'Origine Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et les Spécialités Traditionnelles Garanties (STG).

(3) L'efficacité des stratégies commerciales individuelles déployées par les acteurs des filières agro-alimentaires constitue un des facteurs essentiels de succès dans la valorisation économique attendue. Cette condition est encore mal évaluée par manque d'outils adaptés.

(4) Association Porc de Montagne.

(5) Celle-ci contribue à un juste retour de valeur ajoutée auprès d'environ 700 producteurs de montagne.



teurs très généraux et les contraintes concrètes et attentes légitimes des acteurs singuliers ;

- favoriser l'ouverture internationale, afin de rendre plus aisée la compréhension de l'application du DD dans d'autres cadres institutionnels et réglementaires, avec d'autres perceptions intellectuelles ou sociales de la durabilité.

Le rôle de la cartographie doit être ici largement souligné. Les formations en géographie, aménagement et développement territorial accordent une large importance à l'acquisition de la capacité à construire, puis à partager, un système d'observation territoriale durable. Construire un système d'observation territoriale consiste à organiser des informations économiques, sociales, ou sur les milieux naturels, en une base de données géoréférencées, c'est-à-dire reliées à un lieu géographique, de telle manière qu'elle puisse contribuer à l'aide à la décision. Elle sert notamment de support aux démarches de « diagnostic » de territoire.

Pour que ce système d'observation territoriale soit durable, il convient qu'il soit régulièrement alimenté en informations actualisées. Pour qu'il contribue à une démarche participative, il est souhaitable que le plus grand nombre y ait accès et que la visualisation cartographique des projets de territoire soit le fait d'un nombre croissant d'acteurs (2). La carte, expression très synthétique des principaux enjeux de développement d'un territoire, peut alors devenir le point de départ de débats contradictoires, favorisant l'apprentissage et la maîtrise d'un raisonnement à différentes échelles, ou multiscalaire.

Un certain nombre de projets de terrain, conduits par des étudiants, illustrent ce que peut apporter, en matière de compréhension des enjeux du DD, la thématique de la qualité comme démarche stratégique de développement des espaces ruraux (3). Trois approches, trouvant application dans trois cas concrets, peuvent être citées : l'approche par le patrimoine et les paysages, l'approche par les productions de terroirs, et l'approche par les services dans les régions rurales à faible densité.

- Le thème patrimoine et paysages a été appliqué au projet de classement du site du Château de Carron (Isère) en application des lois de 1930 sur les classements de site, et de 1993 sur les paysages. Ce projet a été conduit en lien avec la DIREN (Direction régionale de l'Environnement) de Rhône Alpes et le bureau d'études GEOSCOPI. Il a permis aux étudiants de s'interroger sur le rôle du patrimoine dans les démarches de développement territorial.

- Le second thème, celui des productions de terroirs et de l'alimentation de qualité, a été au cœur de plusieurs projets conduits en lien, notamment, avec le Comité de promotion des produits de Rhône-Alpes et les Chambres d'Agriculture. La car-

(2) Pour une réflexion plus longue sur ce thème, lire l'article de **S. Caquard**, *Economie & Humanisme* n° 364, mars 2003.

(3) Ce thème constituera également l'une des orientations du futur Master en Géographie et Aménagement de l'Université Jean Moulin (Lyon 3) – orientation recherche et orientation professionnelle – dans le cadre de la réforme des formations universitaires en cours.

tographie des AOC en Rhône-Alpes montre le rôle des filières de qualité dans l'espace régional. Ces filières peuvent représenter l'une des bases d'une agriculture durable en valorisant le lien géographique entre les produits et le sol.

La carte de localisation des principales associations de producteurs fermiers en France, par ailleurs, montre le lien entre cette approche de la production et le développement des zones défavorisées et de montagne. Les produits fermiers contribuent à la diversification et à la pérennisation des exploitations agricoles en zones rurales fragiles. Enfin, les productions de terroirs concourent aussi à la gestion de l'espace, comme le montre le rôle des filières fromagères dans la gestion et l'entretien des alpages.

■ Le troisième thème, les services aux personnes, a été illustré par un travail collectif autour du rôle de La Poste dans le DD des espaces ruraux. Comment le redéploiement des établissements de poste peut-il prendre en compte, au mieux, les recompositions territoriales à l'œuvre dans le milieu rural ? Comment combiner les logiques de l'entreprise, les demandes des collectivités territoriales et les enjeux de l'aménagement du territoire ? Dans ses stratégies de localisation, l'entreprise doit, en particulier, tenir compte de l'hétérogénéité des regroupements intercommunaux : complexité des nouveaux zonages, parfois enchevêtrés et superposés, mais aussi parfois déficit d'intercommunalité dans certaines zones rurales. Cette étude de cas a permis aux étudiants de montrer, notamment, l'utilité de la cartographie dans l'aide à la décision.

En conclusion, il apparaît nettement que le DD est de plus en plus présent dans les formations en géographie et aménagement. Il apparaît aussi que l'essentiel de l'intérêt, dans une démarche pédagogique, réside dans son application à des situations concrètes donnant accès à une meilleure compréhension de la complexité des logiques et enjeux de territoires.

Céline Broggio